



COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

Municipalité

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE
LA COMMUNE DE ET À
VILLARS-SAINTE-CROIX

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06/2025

**RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 43'000.- POUR
L'INSTALLATION D'UN COLUMBARIUM**

Table des matières

1.	Préambule.....	2
2.	Description du projet	2
3.	Coûts	3
4.	Financement et amortissement.....	3
5.	Conclusion	4

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

1. Préambule

Dans le cadre du préavis municipal n°05-2025 relatif à une demande de CHF 180'000.- pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix, il est judicieux de prévoir l'aménagement d'un columbarium.

L'installation d'un columbarium permettra non seulement de répondre à la demande mais également de profiter de la construction d'un mur.

Enfin, le columbarium permettra de cacher la partie du nouveau mur qui serait sinon apparente.

2. Description du projet

La Municipalité propose de profiter du mur apparent, dont la hauteur est évaluée à 1m60, pour y intégrer un columbarium.

Il sera composé d'environ 30 cases pouvant accueillir chacune 2 urnes funéraires.

Le pourtour du columbarium sera recouvert de granit ainsi que les plaques frontales de chaque case.

Le projet de nouveau règlement des sépultures et du cimetière de la commune de Villars-Sainte-Croix, soumis au Conseil général en juin 2025, prévoit tout un chapitre sur le columbarium.

Il est notamment mentionné que chaque case peut accueillir au maximum 2 urnes et que la durée de la concession est fixée à 30 ans, renouvelable.

Le tarif du service des sépultures et du cimetière quant à lui prévoit les montants suivants :

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------|
| ➤ Prix par case pouvant accueillir jusqu'à 2 urnes pour une durée de 30 ans, renouvelable, pour les personnes domiciliées à Villars-Sainte-Croix ou ayant habité 20 ans dans la commune, conformément à l'article 5 du règlement communal | CHF | 1'500.- |
| ➤ Prix par case pouvant accueillir jusqu'à 2 urnes pour une durée de 30 ans, renouvelable, pour les personnes non domiciliées à Villars-Sainte-Croix, conformément à l'article 5 du règlement communal | CHF | 3'000.- |

3. Coûts

Coûts pour le columbarium :

Plaques frontales en granit	10'500.00 CHF
Pourtour visible en granit	5'600.00 CHF
Cases en tôle inox	11'400.00 CHF
Socle en béton recouvert de granit	4'300.00 CHF
Montage	3'000.00 CHF
s/total	34'800.00 CHF
TVA 8.1%	2'818.80 CHF
Arrondi pour divers et imprévus	5'381.20 CHF
Montant total	43'000.00 CHF

4. Financement et amortissement

Le financement du montant de CHF 43'000.- est prévu par la trésorerie courante.

La durée d'amortissement de ce crédit de CHF 43'000.-, pour l'installation d'un columbarium, est de 10 ans.

Enfin, il est à noter que la Commune encaissera, au fur et à mesure de la demande, les montants relatifs à la vente des concessions.

Lorsque toutes les concessions auront été achetées, le montant encaissé avoisinera au minimum CHF 45'000.-.

5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Villars-Ste-Croix

- **Vu le préavis municipal n°06/2025 ;**
- **Ouï le rapport des commissions chargées d'étudier ce projet ;**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;**

Décide

1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 43'000.- pour l'installation d'un columbarium ;**
2. **De financer ce montant par la trésorerie courante ;**
3. **De prévoir un amortissement budgétaire de CHF 4'300.- par le compte n°440.331 ;**
4. **De porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

Municipal responsable du dicastère : Vincenzo Camuglia.

